

ASSOCIATION BONNIERES CYCLO

Présentation des
Comptes Annuels
Exercice 2020

BONNIERES CYCLO

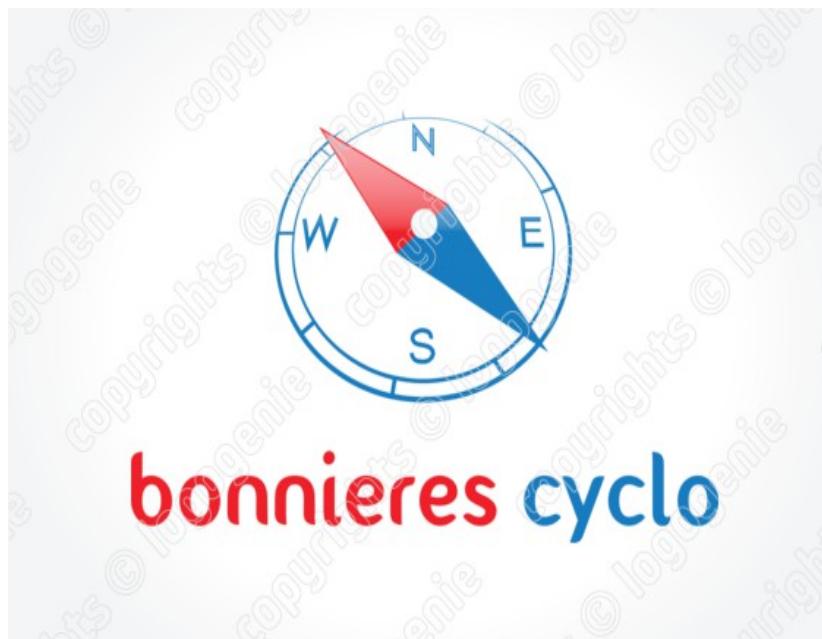
ASSEMBLEE GENERALE DU SAMEDI 13 FEVRIER 2021

COMPTES de L'EXERCICE du 01/01/2020 au 31/12/2020

Exercice précédent 01/01/2019 au 31/12/2019

**Données Juridiques
Message du Président,
Rapport du Trésorier,
Compte de Résultat, Bilan et Annexe,**

**Projet de Résolutions,
Budget Prévisionnel**



Association Loi 1901 déclarée à la Préfecture de MANTES LA JOLIE

Le 25 Mai 2016

SIREN 821.314.705

Siège de l'association : Mairie de BONNIERES 78270

Assemblée Générale constitutive en date du 30 Avril 2016.

MESSAGE du PRESIDENT

C'est avec grand plaisir que nous vous accueillons en cette fin d'après-midi pour notre Assemblée Générale Annuelle.

Je tiens plus particulièrement à remercier la Municipalité de BONNIERES sur SEINE, représentée par Monsieur Jean-Marc POMMIER, Maire, et l'ensemble des membres de son Conseil Municipal qui sont toujours à notre écoute, ainsi que Monsieur André PEZZALI, Président de la communauté de communes des Portes de l'île de France qui tous les deux nous financent, et qui, tout au long de l'année, nous apportent aide et soutien.

Je n'oublie pas non plus les personnalités locales ainsi que le personnel des Services Techniques de la Ville de BONNIERES sur SEINE, qui met tout en œuvre pour faciliter le côté logistique de nos diverses organisations, ni les membres de notre Bureau et les personnes volontaires qui s'investissent tout au long de l'année.

Enfin, je remercie nos différents partenaires (Préfecture et Département notamment) et instances fédérales (Comité Départemental, Comité Régional et Fédération Française de Cyclotourisme) qui nous soutiennent moralement et financièrement, et sans qui rien ne serait possible.

Je souhaite également la bienvenue aux nouveaux adhérents qui vont nous rejoindre en ce début d'année. Sachez que nous, les anciens, ferons le maximum pour favoriser une intégration chaleureuse de toutes celles et de tous ceux qui viendront grossir notre groupe dans les mois à venir.

Le plaisir de se retrouver nombreux lors de nos prochaines sorties ne pourra que s'en trouver renforcé.

Sans avoir vraiment commencée, la saison 2020 est maintenant terminée !

En effet, le monde cyclotouriste n'a pas échappé à la catastrophe sanitaire qui s'est abattue sur notre planète et nous a contraints à reporter la majeure partie de nos activités.

Voici tout de même un résumé du bilan sportif de notre Club pour cette saison :

35 licenciés (contre 38 l'an passé)

251 brevets homologués (contre 648 en 2019)

28.718 kilomètres homologués F.F.C.T. (contre 76.409 l'an passé)

Il est évident que l'absence d'organisation en 2020 ne permet pas de comparer les chiffres

...

Mais si toutes les organisations fixes ont été annulées au fur et à mesure de la saison, les Randonnées Permanentes nous ont tout de même permis de pratiquer partiellement notre sport favori et ainsi remporter plusieurs Coupes et Challenges, dont, entre-autres :

La Coupe des Rayons de Bronze du Comité Régional de Normandie (1^{ère} place),

La Coupe des Rayons d'Argent du Comité Régional de Normandie (1^{ère} place),

La Coupe des Rayons d'Or du Comité Régional de Normandie (2^{ème} place),

Le Trophée des Rayons de Normandie (1^{ère} place),

La Coupe des Rayons de Normandie (2^{ème} place),

Le Challenge des Rayons de Normandie (1^{ère} place),

Le Trophée de la Randonnée Permanente des Forêts de Vernon (1^{ère} place),

La Coupe de la Randonnée Permanente des Portes Normandes (2^{ème} place),

Hormis cette pandémie qui nous a fortement handicapée, les résultats de cette année ne sont d'évidence pas à la hauteur des réalisations d'hier. Si l'on veut tenter une explication, on peut relever que le club n'a pas pu ou pas su s'enrichir d'une nouvelle génération. Et manifestement ce phénomène est partagé avec beaucoup d'autres clubs.

Dans les deux ou trois années à venir il nous faudra choisir : relever ces défis ou disparaître pour nous dissoudre dans une association plus grande.

Il nous faudra également repenser notre rôle dans la cité, ce sera avec nos heures de bénévolat, avec nos cotisations et probablement avec l'appui des collectivités locales si nous démontrons notre apport.

Nos participations :

Au niveau national, comme indiqué ci-dessus, toutes les grandes épreuves ont été annulées. De ce fait, adieux les Brevets Randonneurs (200 à 600 km), les Cyclo-Montagnardes, les Copains-Cyfac à Ambert, l'Ardéchoise, la Semaine Fédérale de Cognac, le Magnanville-La Guéroulde-Magnanville, toutes ces organisations inscrites à notre calendrier.

Pour les mêmes raisons, et à notre lus grand regret, nous avons dû renoncer à l'organisation du Trait d'Union Européen Paris-Berne en partant de Bonnières sur Seine.

Seules organisations maintenues, les Randonnées Permanentes qui nous ont tout de même permis de cycler sur toutes les routes de France.

Des plus longues (Born To Ride, Trèfles d'île de France, Tours de l'Eure et des Landes, Rayons de Bronze, d'Argent et d'Or au départ de Rouen, en direction du Havre, de St-Lo, d'Amiens, d'Orléans, ou encore de Caen ...), aux plus accessibles (Forêts de Vernon et de Moisson, Sahara de l'Eure, Portes Normandes, Randonnées des Confrères, Plateaux de St-Marcel ... etc),

Nous avons inscrit au calendrier de la Fédération :

**Une « Cyclo-Découverte », avec nos amis Levalloisiens,
Une « Cyclo-Découverte » au départ de Bonnières sur Seine,
Le Trait d'Union Européen Paris – Berne,
Notre traditionnelle Randonnée d'Automne,
La Randonnée Permanente « Étoile du Grand-Ouest Parisien ».**

Seule notre Randonnée Permanente a pu être maintenue.

Nous avons prévu de participer :

A la sécurisation de la traversée de Bonnières sur Seine pour le bon déroulement de la course cycliste Paris-Mantes en Yvelines,

A la « Faites du Sport » organisée par la Municipalité Bonniéroise,

Au Forum des Associations,

Au Téléthon, organisé par les Jeunes Sapeurs-Pompiers de Bonnières sur Seine.

Là encore, à part le Forum des Associations, toutes ces manifestations ont été annulées.

Enfin, comme ces dernières années, la traditionnelle plaquette de fin d'année « La Vie du club en 2020 » qui détaille le bilan complet de notre saison sera mise à disposition avec une fiche de circulation.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une excellente Assemblée Générale.



Gilbert POIRIER

13 Février 2021

Association BONNIERES CYCLO
COMPTES ANNUELS 31/12/2020

DUREE EXERCICE 12 MOIS

BILAN

ACTIF	31/12/2020	31/12/2019	PASSIF	31/12/2020	31/12/2019
Actif immobilisé	0	0	Réserves	130	130
Stocks	0	0	Report à nouveau	2584	936
Créances	0	0	Résultat de l'exercice	1466	1648
Valeur Mobilières de placement	0	0	TOTAL CAPITAUX PROPRES	4180	2714
Disponibilités	4260	2714	Provisions	0	0
Charges Constatées d'avance	144	0	Dettes	0	0
			Produits constatés d'avance	224	0
TOTAL ACTIF	4404	2714	TOTAL PASSIF	4404	2714

Association BONNIERES CYCLO
COMPTES ANNUELS 31/12/2020

DUREE EXERCICE 12 MOIS

PRODUITS	Exercice 2020		Exercice 2019	
Ventes de Marchandises		112		158
Vêtements	112			
Participations aux organisations			158	
Production de Services		0		1733
Droits engagement perçus	0		1733	
Subventions reçues		2346		4477
Subvention reçue de CCPIF	1700		2100	
Subvention CNDS	0		1500	
Commune de BONNIERES	600		750	
Subvention Département	0		115	
Aide aux Structures FFCT	46		12	
Autres Produits		2164		2512
Cotisations membres	2094		2372	
Dons	70		140	
Produits Exceptionnels et financiers		190		173
Produits Exceptionnels Gestion	178		163	
TOTAL PRODUITS		4812		9053

Association BONNIERES CYCLO
COMPTES ANNUELS 31/12/2020

DUREE EXERCICE 12 MOIS

COMPTE DE RESULTAT : CHARGES	Exercice 2020		Exercice 2019	
Autres charges Externes		2016		5592
Prestations sportives	105		704	
Grandes Randonnées	150		1304	
Achat Cartes de Randonnées	504		244	
Matériel/Vêtements	0		96	
Coupes Trophées Médailles	209		80	
Achat Carnet de route	79		0	
Cotisations diverses	50		40	
Assurance	79		104	
Abonnements	125		125	
Frais postaux	139		255	
Site Internet	17		30	
Formation	0		80	
Déplacements	559		2530	
Autres Charges		1330		1813
Licences	1330		1562	
Organisations	0		251	
Provision pour risque		0		0
Charges Exceptionnelles		0		0
TOTAL CHARGES		3346		7405
RESULTAT		+1466		+1648

Annexe

- Les comptes 2020 ont été arrêtés par le bureau de l'Association BONNIERES CYCLO le 15 Janvier 2020 et validés par la commission de contrôle le 20 Janvier 2021.
- Tous les mouvements comptables sont appuyés par des justificatifs enregistrés chronologiquement et visés. Il n'y a pas de personnel salarié. Conformément aux règlements CRC N° 2004-12 ; 2008-12 et 2009-01 (Chapitre III), la section a cherché à quantifier les contributions volontaires correspondant au bénévolat. Pour 2020, ce montant représente 650 Heures soit 6.597 EURO. (2019 12 mois 10.861 EURO pour 1.070 heures)
- Enfin les subventions publiques reçues peuvent se ventiler comme suit :

	TOTAL
- Communauté de Communes CCPIF	1700
- Département des Yvelines	0
- Commune de BONNIERES	600
-Aide aux structures FFCT	47

Rapport sur les comptes de l'exercice 2020: Synthèse

- Le compte de résultat 2020 se solde donc par un excédent de 1465,95 EURO
 - Recettes 4.622
 - Dépenses 3.346
 - Produits Financiers 12
 - Produits Exceptionnels 178

Les comptes de l'exercice 2020 sont fortement affectés par la situation sanitaire. L'excédent financier est la conséquence de l'impossibilité dans laquelle nous avons été de réaliser les projets que nous avons formulés, en conséquence, les fonds dont nous disposions n'ont pas pu être utilisés. Le budget 2021, présenté délibérément en déficit, traduit notre volonté d'utiliser ces réserves en 2021.

A l'issue de l'assemblée tenue le 15 Février 2020, le poste Report à nouveau s'élève à 2583,72, pour le résultat 2020 le Comité Directeur propose :

Le Résultat 2020 s'élevant à	1.465,95
Auquel il convient d'ajouter les sommes figurant en Report à nouveau soit	2.583,72

Soit un total à disposition de la présente assemblée	4.049,67
Le bureau propose à l'assemblée d'affecter cette somme en « Report à Nouveau » pour	4.049,67

BONNIERES SUR SEINE LE 10 Janvier 2021

Le Trésorier

Denis PIERREAU

Quelques dispositions statutaires

Article 19 : Renouvellement

Le Comité Directeur se renouvelle en totalité chaque année.

Au premier tour de scrutin, l'élection a lieu à la majorité absolue des suffrages exprimés, et au second tour à la majorité relative. Dans le cas où, au second tour, deux ou plusieurs candidats obtiendraient le même nombre de voix, le plus ancien sociétaire serait élu.

La représentation féminine est garantie au sein du Comité Directeur en leur attribuant un nombre de siège proportionnel au nombre de licenciées éligibles.

Article 22 : Comité Directeur

Le Comité Directeur élit chaque année, parmi ses membres, au minimum, un Président, un Secrétaire et un Trésorier.

Quelques dispositions statutaires

Concernant la Commission de contrôle des comptes

Article 11 : Contrôle

L'Assemblée Générale peut nommer également, si elle le juge utile, une Commission de contrôle des comptes, composée de deux membres actifs ne faisant pas partie du Comité Directeur, élus pour une durée d'un an renouvelable sans limitation. Le rôle de la Commission de contrôle des comptes est défini à l'article 28.

Article 28 : Contrôle des comptes

La Commission de contrôle des comptes, lorsqu'elle existe, a pour mission de vérifier la gestion du Trésorier et dépose chaque année un Rapport à l'Assemblée Générale. A cet effet, le Trésorier met à disposition tous les livres ou documents dont elle peut avoir besoin.

Rapport de la Commission de Contrôle des Comptes

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée du 15 Février 2020 et ce dans le cadre des dispositions de l'article 28 des statuts nous vous présentons notre rapport de contrôle des comptes de l'exercice :

Nous attestons que l'ensemble des documents constituant la comptabilité de l'association a été mis à notre disposition, et que nous avons pu effectués tous les contrôles par sondage que nous avons jugés utiles à notre mission.

Nous avons obtenu toutes explications utiles à nos interrogations en particulier, compte-tenu du mode de fonctionnement de l'association BONNIERES CYCLO nous approuvons le principe de la tenue d'une comptabilité de trésorerie. Le bureau directeur nous a précisé que l'excédent de l'exercice traduit essentiellement l'impossibilité dans laquelle notre association s'est trouvée de réaliser les projets formulés l'an passé. La commission de contrôle approuve la présentation d'un budget déséquilibré traduisant la reprise espérée de nos grands projets. Selon notre propre appréciation, nous estimons qu'aucun risque particulier n'est susceptible d'altérer le patrimoine de BONNIERES CYCLO tel que déterminé par la comptabilité.

OPINION

Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'expression de l'opinion ci-après :
Les comptes sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière de BONNIERES CYCLO au 31 Décembre 2020.

Le 25 Janvier 2021

La commission de contrôle des comptes

Philippe BOISSE

Guy SOULABAIL

Cotisation 2021

- **Rappel 2020 :**

- Licence de base : Petit Braquet :

- Licence FFCT 28,50
- Assurance 16,50
- Cotisation Club 25,00

- TOTAL 70,00

- Pour les inscriptions depuis 2018 le code du sport impose la présentation soit d'un Certificat Médical de Non Contre-Indication (CMNCI) à la pratique du Cyclotourisme datant de moins de 12 mois au jour de la prise de licence, soit la production d'une attestation sur l'honneur par l'intéressé certifiant avoir répondu par la négative à toutes les rubriques du Questionnaire Santé (QS SPORT CERFA 15699*01). Cet imprimé est remis aux membres du club lors de la prise de licence. Ceci sauf option « Vélo-Balade » ne permettant pas de participer à des manifestations organisées.

- **Proposition pour 2021:**

- Licence de base : Petit Braquet :

- Licence FFCT 28,50 (=)
- Assurance 16,50 (=)
- Cotisation Club 25,00 (=)

- TOTAL 70,00 (=)

Projet de résolution 1/2

Première résolution

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la commission de contrôle des comptes prend acte de l'absence de réserves formulées par les contrôleurs et remercie la commission pour l'accomplissement de cet audit des comptes.

Deuxième résolution

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports et examiné les comptes de l'exercice tels qu'ils ont été présentés et qui font apparaître, pour ledit exercice, un résultat excédentaire de 1.465,95, approuve les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports, et accomplies par le Président ou les membres du bureau au cours de l'exercice écoulé. En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et définitif aux membres du bureau de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est

Troisième résolution

L'assemblée décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice, de la manière suivante :

- Report à Nouveau antérieur :	2.583,72
- RESULTAT	1.465,95
TOTAL A AFFECTER	4.049,67
- Réserve Facultative	+0+
- Report à Nouveau	4.049,67
TOTAL AFFECTE	4.049,67

Cette résolution est

Projet de résolution 2/2

Quatrième résolution

COTISATION 2021

L'assemblée après avoir délibéré, approuve la proposition du bureau, transmise par le Président, de maintenir à 70 EURO la cotisation 2021 « petit braquet », comprenant la licence et l'assurance pour 45,00 EURO, sans supplément optionnel.

Cette résolution est

Cinquième résolution

ELECTION DES MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR :

Conformément à l'article 19 des statuts, l'Assemblée Générale, après avoir délibéré, désigne en qualité de membres du Comité Directeur, à compter de la présente assemblée et jusqu'à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2021, les personnes se présentant à vos suffrages, élues nominalement:

Cette résolution est

Sixième résolution

ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTROLE DES COMPTES

Conformément à l'article 11 des statuts, l'Assemblée Générale, après avoir délibéré, désigne en qualité de membres de la commission de contrôle des comptes, à compter de la présente assemblée et jusqu'à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2021, les personnes se présentant à vos suffrages, élues nominalement:

Cette résolution est

Septième résolution

La collectivité des membres confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du procès-verbal constatant la présente délibération en vue de toutes formalités devant être effectuées.

Cette résolution est

Budget prévisionnel 2021

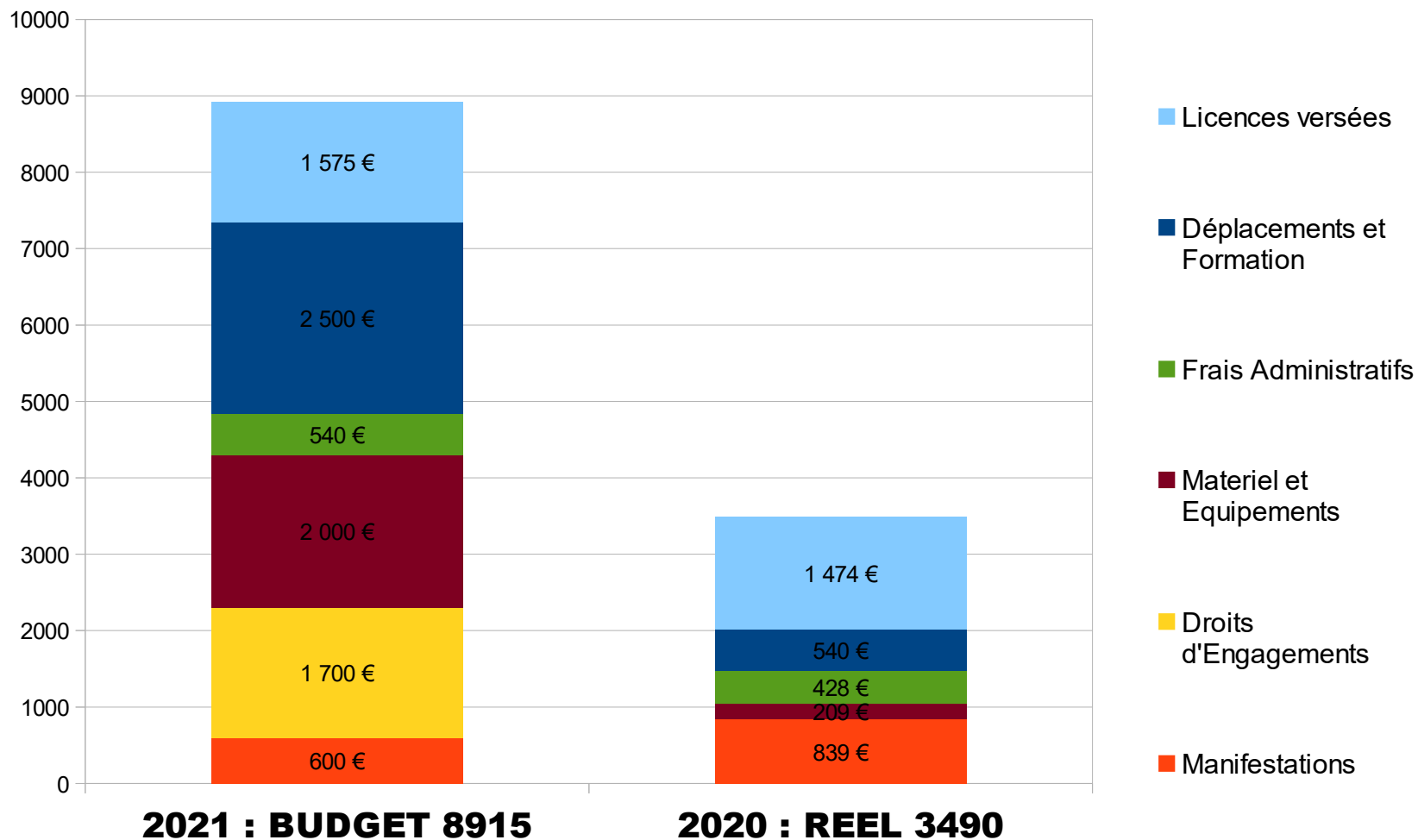
Recettes		2021 Prévu	2020 Prévu	2020 Réal
Ventes maillots et droits d'engagements reçus		1850	2300	112
Subvention de fonctionnement CCPIF		1700	2100	1700
Autres subventions (Commune de BONNIERES et Conseil Général)		900	900	646
Développement des activités / CNDS - Jeunesse et Sports		0	1600	0
Cotisations des membres et dons divers		2450	2700	2164
Produits financiers		15	20	12
Produits Exceptionnels				178
TOTAUX		6915	9620	4812

Budget prévisionnel 2021

Dépenses	2021 Prévu	2020 Prévu	2020 Réal
Droits d'engagements versés	1700	2900	759
Sorties du dimanche 600		700	105
Grandes randonnées 600		1600	150
Randonnées permanentes (Forêts / Rayons, Trèfles, etc...) 500		600	504
Matériel / Equipements sportifs / Récompenses	2000	500	209
Frais administratifs	540	570	507
Frais de déplacements et Frais de Formation	2500	2500	541
Licences versées à la Fédération	1575	1650	1330
Manifestations organisées par le club	600	1500	0
Charges Exceptionnelles			0
TOTAUX	8915	9620	3346

COMPARATIF DES DEPENSES

(Hors éléments non récurrents)



COMPARATIF DES RECETTES

(Hors éléments non-récurrents)

